
Accompagnement des collectivités à l'utilisation de produits ménagers respectueux de la santé et de l'environnement

Programme Boréal

5, route de Lourches
59282 Douchy-les-Mines

[Voir le site internet](#)

Charlotte Dhavelons

charlotte.dhavelons@programme-boreal.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE

Les produits de nettoyage contribuent à l'hygiène, la sécurité et le bien-être général du personnel et des usagers des bâtiments publics et ainsi jouent un rôle important dans le quotidien des collectivités et administrations.

Cependant, on ne peut évoquer le nettoyage sans aborder les nuisances potentielles causées à l'environnement et à la santé, par la fabrication et l'utilisation des produits d'entretien. Ces derniers sont issus de l'industrie chimique et comportent, pour la plupart, des composants classés à risque pour l'homme et l'environnement.

De plus, le poste « gardiennage et entretien des bâtiments » (dont le nettoyage fait partie) représente 6% des dépenses des administrations. Le poste nettoyage constituait quant à lui le 2ème poste de charges d'exploitation des immeubles de bureaux, après la sécurité-sûreté et le gardiennage et avant l'énergie.

Afin de minimiser les impacts et les coûts du nettoyage de nos bâtiments publics, le Programme de Prévention des Déchets Boréal accompagne gratuitement ses 217 communes à la mise en place de produits ménagers économiques et écologiques tout en réduisant considérablement la quantité de déchets issue de cette consommation.

Pour mieux comprendre les enjeux de cette action, le Programme Boréal a réalisé un reportage auprès de communes déjà engagées dans la démarche.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- **Sensibiliser les collectivités et le grand public** à l'utilisation des produits ménagers plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.
- Accompagner **10 collectivités territoriales** (communes, intercommunalités, etc.) dans la mise en place de produits ménagers économiques et écologiques grâce à une méthodologie précise.
- Amener **les services techniques des collectivités** à adopter **des alternatives aux produits ménagers toxiques** et les sensibiliser à la réduction des déchets.

Résultats quantitatifs

Résultats quantitatifs de l'accompagnement

- 7 collectivités territoriales accompagnées
- 68 établissements publics concernés par l'action (Ecoles, services administratifs, services techniques, etc.)

Résultats quantitatifs du reportage vidéo

- [Réalisation d'un article comprenant la vidéo "Nos produits d'entretien : ces toxiques qui nous empoisonnent !"](#) sur le site Internet du Programme Boréal qui a été consulté plus de 280 fois
- Plus de 160 vues sur le site YouTube

Résultats qualitatifs

- Sensibilisation et prise de conscience des problématiques des déchets dangereux des collectivités (coûts, évacuation et élimination, alternatives, . . .)
- Mise en lumière des bonnes pratiques et des collectivités exemplaires.

MISE EN OEUVRE

Planning

Phase 1 : Réalisation de la stratégie de communication (avril à juin 2013)

- Réalisation d'un reportage vidéo afin de sensibiliser et informer les communes sur l'accompagnement proposé par le Programme Boréal
- Envoi d'un courrier avec un coupon réponse à destination des 212 communes et des 11 intercommunalités pour proposer l'accompagnement
- Réception des coupons des collectivités intéressées

Phase 2 : Réalisation de l'état des lieux/ diagnostic personnalisé (septembre à novembre 2013)

- Réalisation du diagnostic des pratiques et recensement des produits utilisés et prestataires)
- Mise en place d'une stratégie d'actions avec propositions et alternatives.

Phase 3 : Mise en application par les collectivités territoriales (dès 2014)

- Accompagnement dans la mise en place des actions et des changements de produits
- Suivi et bilan de chacune des collectivités

Moyens humains

- 1 chargée de mission pour l'accompagnement et le suivi des collectivités
- 1 chargée de mission et 1 chargée de communication pour l'élaboration des outils de communication (reportage vidéo)
- 1 interlocuteur unique dans les collectivités territoriales

Moyens financiers

Cette opération est **peu coûteuse** puisque l'accompagnement personnalisé est réalisé par une chargée de mission du Programme Boréal. Néanmoins, la réalisation du reportage vidéo a coûté 5 056 euros TTC.

Moyens techniques

Sans objet

Partenaires mobilisés

- Un interlocuteur unique dans chacune des collectivités territoriales accompagnées
- les services techniques en charge du ménage
- les entreprises de ventes de produits d'hygiène et de ménage

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible par tout les programme de prévention des déchets.

Difficultés rencontrées

Cette action a pour but d'inviter au changement de comportements et au déploiement d'actions alternatives innovantes faisant coïncider prévention des déchets, économies et prévention des risques tout en permettant un rapide retour sur investissement pour les collectivités.

Recommandations éventuelles

Il est important d'avoir un interlocuteur unique et clairement identifié par les différents services de la collectivité (par exemple DGS) pour une centralisation et diffusion de l'information.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Janvier 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale